

## **Le taux d'intérêt reste inchangé pour les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux variable**

*Des investissements sûrs pour les Ontariennes et Ontariens dans leur propre province*

**NOUVELLES**

Le 18 décembre 2012

Le taux d'intérêt accordé sur les [Obligations d'épargne de l'Ontario](#) à taux variable établi à 1,25 % demeurera inchangé pendant les six prochains mois.

Ce taux s'applique aux obligations à taux variable de 2006 à 2008. Les taux sont réévalués et fixés tous les six mois. La prochaine mise à jour aura lieu le 21 juin 2013.

Les obligations à taux variable forment l'une des trois options de placement en Obligations d'épargne de l'Ontario qui sont mises en vente chaque année au cours des trois premières semaines du mois de juin. Cette mise à jour n'affecte pas les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux fixe et à taux accélérateur.

**CITATIONS**

« Les Obligations d'épargne de l'Ontario représentent une excellente option de placement pour les investisseurs, car elles constituent un choix sûr et fiable. Elles contribuent également à mener à bien certaines initiatives prioritaires du gouvernement qui importent grandement pour les familles ontariennes, comme de soutenir un système de santé plus performant, de renforcer le système d'éducation, et de favoriser les investissements à long terme dans les infrastructures. »

- [Dwight Duncan, ministre des Finances](#)

**FAITS EN BREF**

- Trois types d'Obligations d'épargne de l'Ontario sont proposés – à taux fixe, à taux accélérateur et à taux variable – et les intérêts sont composés ou versés annuellement.
- Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$, à l'intention des investisseurs ontariens.
- Le capital et les intérêts sont garantis à 100 % par la province de l'Ontario.
- On peut se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des *credit unions* et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.

**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE**

Visitez le [site Web](#) des Obligations d'épargne de l'Ontario, ou composez le 1 888 212-BOND (2663).

---

**RENSEIGNEMENTS AUX MÉDIAS SEULEMENT :**  
Aly Vitunski, Bureau du ministre, 416 325-9819  
Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

**[ontario.ca/finances-nouvelles](http://ontario.ca/finances-nouvelles)**  
Available in English

**ATS 1 800 263-7776**  
(Sans frais en Ontario seulement)